UN DÉBAT UNIQUE SUR L'AVENIR DE LA MER

L'objectif : la préservation du littoral atlantique

INTERVIEW Pendant cinq mois, jusqu'au 26 avril 2024, chaque citoyen est convié à donner son avis sur la planification de l'espace maritime. Rencontre avec Julie Dumont, déléguée régionale de la Commission nationale du débat public pour « La mer en débat » en Nouvelle-Aquitaine

Quelle mer voulons-nous laisser à nos enfants ? En termes simples, c'est tout l'enjeu de l'actuel débat public qui s'est ouvert en France et qui durera cinq mois. Cinq mois durant lesquels, sous différentes formes participatives, chacun de nous pourra donner son avis, exprimer ses attentes, ses craintes auprès de la Commission nationale du débat public (CNDP). Avec ses quelque 970 kilomètres de côtes, dont l'estuaire de la Gironde, le plus grand d'Europe, le littoral de la Nouvelle-Aquitaine est particulièrement concerné. Julie Dumont, déléguée régionale de la CNDP, est une spécialiste des questions de concertation et de participation citoyenne. Elle est notamment intervenue comme garante sur plusieurs projets d'éolien terrestre et sur le débat public d'Oléron concernant l'éolien offshore. Elle explique les raisons, les enjeux, les modalités et le déroulement de cette opération baptisée « La mer en débat ».

Pourquoi organiser un débat public autour des enjeux maritimes ?

Tout part de l'État et RTE, qui a saisi la Commission nationale du débat public en mars 2023 afin d'enrichir sa réflexion sur l'ensemble des enjeux stratégiques des quatre façades maritimes de la France métropolitaine.
On le sait, la mer et son littoral sont au cœur de sujets cruciaux liés notamment à la biodiversité, au changement climatique, à l'émergence de nouvelles filières économiques, à la souveraineté énergétique. C'est donc une occasion unique de peser sur ces grandes décisions.

En quoi est-elle unique ?

C'est la première fois qu'on organise un échange citoyen global sur l'ensemble des problématiques de la mer. S'il y a par exemple eu plusieurs débats publics sur l'éolien en mer ces dix dernières années, il est apparu que le public et les différents acteurs attendaient une concertation plus globale sur la planification maritime.
« La mer en débat » est également unique car ce sera la seule occasion pour le public de s'exprimer sur l'éolien en mer. L'État établira ensuite les cartes des zones d'implantation. L'objectif annoncé est d'installer une puissance de 45 GW sur une cinquantaine de parcs (un parc de 1 GW représente environ 70 éoliennes, NDLR). Cette décision aura des conséquences sur l'avenir de la mer et de notre souveraineté énergétique.

Mais l'éolien, comme vous l'avez fait remarquer, n'est pas le seul sujet ?

Bien sûr que non ! La priorité de cette consultation est la conservation d'un bon état écologique de la mer tout en conciliant les activités actuelles et futures.
Cette façade de 970 kilomètres comporte des écosystèmes diversifiés, avec des atouts de biodiversité riches et fragiles.
Du Sud au Nord, il y a bien sûr le Pays basque, sa côte rocheuse et ses activités de pêche importantes, mais aussi les Landes et les Landes girondines, cordon dunaire et côte sableuse de 230 km, à la forte attractivité saisonnière mais qui sont soumis au retrait du trait de côte.
Les enjeux littoraux concernent également le bassin d'Arcachon et son ostréiculture, ainsi que l'estuaire de la Gironde, où l'on observe toutes les espèces de poissons migrateurs et une population très riche d'oiseaux. Ici, les vasières sont des sites de reproduction indispensables pour accomplir le cycle de vie de la faune marine. Cela représente un écosystème très rare et une concentration d'enjeux très importants.

Enfin et toujours, le Parc Naturel Marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des pertuis, riche d'espaces de nidification pour les oiseaux et d'un couloir migratoire très important, cohabitent avec les activités économiques du port de La Rochelle, du transport maritime, d'une zone d'extraction de granulats, et déjà le projet de deux parcs éoliens.

Mais ce n'est pas tout !
Dans cette zone, on note également la présence de petits bateaux de pêche côtière, dont le modèle économique reste fragile. Cette activité se confronte à la problématique des zones de protection et à des projets

(suite page 2)

Julie Dumont,
spécialiste des questions de concertation et participation citoyenne, est déléguée régionale CNDP Nouvelle-Aquitaine

Photo DR

Photo Shutterstock

(suite de l'interview)

comme ceux des éoliennes, qui viennent empiéter sur les zones de pêche très fréquentées.

La pêche, qui est bien sûr un enjeu sur cette façade Sud-Atlantique…

Oui, parce que les pêches y sont importantes et diversifiées. Il y a donc cette pêche côtière, artisanale, constituée de petites flottilles de moins de 12 mètres équipées d'engins passifs ou actifs. Et, plus au large, des bateaux munis d'engins actifs comme les dragues, les chaluts, les senneurs océaniques ou les thoniers-senneurs-congélateurs qui naviguent en haute mer en concurrence avec les bateaux de pêche venant d'autres régions ou pays frontaliers.

Comment comptez-vous assurer un débat indépendant et non politisé face à de tels enjeux ?

C'est l'essence même de la CNDP ! Elle est une autorité administrative indépendante. Notre groupe est composé de six membres issus de la société civile. Tous ont fait l'objet d'une étude particulière afin d'éviter les conflits d'intérêts. Nous ne sommes pas des experts de la mer ou de l'éolien mais des gens venus d'horizons différents, nous rassemblons les compétences requises et souhaitons avant tout défendre le droit à la participation, droit qui est inscrit dans la Constitution. Nous sommes indemnisés par la CNDP et non par l'État, ce qui est important à souligner, et nous mettons pour la plupart de côté nos activités professionnelles pendant ces cinq mois.

Le débat se veut non politisé dans un premier temps même si les élus sont naturellement parmi les plus concernés. Un temps leur sera spécifiquement dédié sous diverses formes (webinaires, vidéos…) leur offrant une parole ouverte, une expression libre et à grande échelle sur tous les sujets liés à la mer.

Et, au final, à quoi cela va-t-il servir ?

On ne cherche pas le consensus car le débat est complexe et chacun défendra le sujet qui lui tient à cœur avec ses propres arguments. Mais l'important est d'obtenir cette pluralité d'avis. Si tout cela était simple, le débat n'existerait pas !

À la fin du débat, l'équipe aura deux mois pour faire le compte rendu qui restituera ces différents points de vue. Dans la foulée, sous trois mois, l'État devra préciser comment les arguments et les recommandations du débat seront pris en compte.

Ce moment est finalement un bon moyen pour mieux connaître la mer et ses enjeux…

Exactement ! C'est à la fois l'occasion de s'enrichir personnellement, de donner son avis et de s'impliquer dans une démocratie du temps long.

LES ENJEUX SOCIO-ÉCONOMIQUES ET CLIMATIQUES

Pendant ce débat public, des problématiques autour de la façade atlantique seront abordées, du transport maritime à l'aquaculture en passant par les pêches et l'extraction de granulats, ponctuées d'autres questions cruciales : comment concilier tourisme et littoral ? Quelles sont les actions à mettre en place face au recul du trait de côte ? Quelles sont les alternatives offertes par les énergies marines renouvelables ? Zoom sur quatre points essentiels

Photo Shutterstock

1 Un tourisme de masse

La Nouvelle-Aquitaine est indissociable de sa façade atlantique. Du nord de la Gironde jusqu'à la Bidassoa, ses plages interminables rayonnent par-delà l'Hexagone. Si ses habitants ont bien conscience des richesses de leur région, ils la partagent avec des touristes toujours plus nombreux, notant un pic de fréquentation indissociable de la période estivale. Très convoité, le succès de cet espace littoral s'explique par la diversité de ses paysages aux multiples atouts : longues étendues de sable, multiplication des sports de glisse à l'image du surf, fer de lance des activités de loisir. Enjeu majeur pour la vie des territoires, ce tourisme local génère plus de 40 000 emplois (Synthèse de l'étude de contexte en Sud-Atlantique, CNDP), soit 20 % de l'activité économique produite sur l'ensemble des littoraux métropolitains. Mais les revers de cette médaille sont nombreux : densité de population élevée et artificialisation croissantes, urbanisation, menaces des milieux naturels, ou encore pollutions. La pression touristique, associée à une croissance constante de population, est forte en Nouvelle-Aquitaine. Plus encore, elle exacerbe les enjeux autour de son impact environnemental. La recherche de solutions d'aménagement est donc essentielle pour les territoires littoraux.

2 Le recul continu du trait de côte et le risque de submersion

Depuis la première tempête de 1999, jusqu'à celles de l'automne 2023, de violentes intempéries ont frappé la côte atlantique, modifiant profondément son paysage, provoquant de nombreux dommages sur toute sa longueur : des érosions dunaires ainsi qu'un abaissement sensible au niveau des plages. Le plus probant étant un recul du trait de côte compris entre 5 et 20 mètres, jusqu'à 40 mètres à Soulac, située à l'extrême nord de la péninsule du Médoc. Les activités humaines fragilisent également les côtes aquitaines, à l'instar du tourisme balnéaire, auquel on impute souvent une responsabilité dans l'affaissement des dunes par piétinement. Ces préjudices, associés à une augmentation des zones en aléa érosion côtière, ont naturellement encouragé un renforcement des politiques publiques relatives aux risques littoraux : selon les projections de l'Observatoire de la côte de Nouvelle-Aquitaine (OCNA), les reculs pourraient atteindre 50 mètres d'ici à 2050. Un autre aléa menace la région : la submersion marine, soit une inondation temporaire des zones basses de la frange côtière, mais aussi de l'estuaire, des baies, plages, marais maritimes et polders. Sur la façade Sud-Atlantique, l'Observatoire national de la mer et du littoral (ONML) estime que 171 000 personnes y résident, surtout en Gironde (59 %) et en Charente-Maritime (33 %). Autant de raisons d'en faire un sujet à aborder collectivement.

3 Les défis du secteur pêche

Indissociable des enjeux autour du débat sur la mer, la pêche est également source de préoccupations. Avec 11 ports de pêche majeurs, 523 navires professionnels en activité, plus de 2 000 marins, la pêche, ou plutôt les pêches de Nouvelle-Aquitaine (même s'il s'agit principalement d'une pêche côtière, plutôt artisanale, les trois-quarts des bateaux sont inférieurs à 12 mètres), est une filière aux enjeux majeurs. En effet, alors qu'elles doivent revoir leur modèle pour mieux le réinventer, les pêches seront au cœur des réflexions à mener à l'horizon 2030 : améliorer les connaissances sur les stocks halieutiques en mutation (ressources vivantes animales et végétales), donner de la visibilité aux pêcheurs sur leurs possibilités de pêche, encourager les vocations pour un métier exigeant, agir contre la surpêche, la pêche illégale, instaurer des zones protégées, normes, et soutenir la décarbonation et la modernisation des bateaux.

4 Les Énergies Marines Renouvelables

La question des énergies renouvelables est également une priorité de ce débat. Avec comme projet la neutralité carbone en 2050 en France, l'éolien en mer s'impose comme le fer de lance des Énergies Marines Renouvelables (EMR). L'État estime qu'il s'agit de la piste la plus mature et la plus efficace pour répondre aux enjeux de décarbonation. Deux premiers parcs sont en projet au large de l'Île d'Oléron. Dans son sillage, on découvre le potentiel incroyable des ressources en milieu marin : les hydroliennes, le solaire flottant ou l'énergie marémotrice, liée à la force des marées. Si certaines de ses technologies sont encore au stade de développement, elles font l'objet d'appel à projet de l'État. Le projet houlomoteur Wavepi – porté par la Communauté d'Agglomération du Pays basque et la Région Nouvelle-Aquitaine – a permis d'analyser le potentiel de captation de l'énergie de la houle, et d'ainsi produire de l'électricité renouvelable. Avec sa situation géographique exceptionnelle, la côte atlantique française fait partie des premiers marchés visés par les développeurs européens.

Ces technologies présentent des sources et des stades de maturité variés

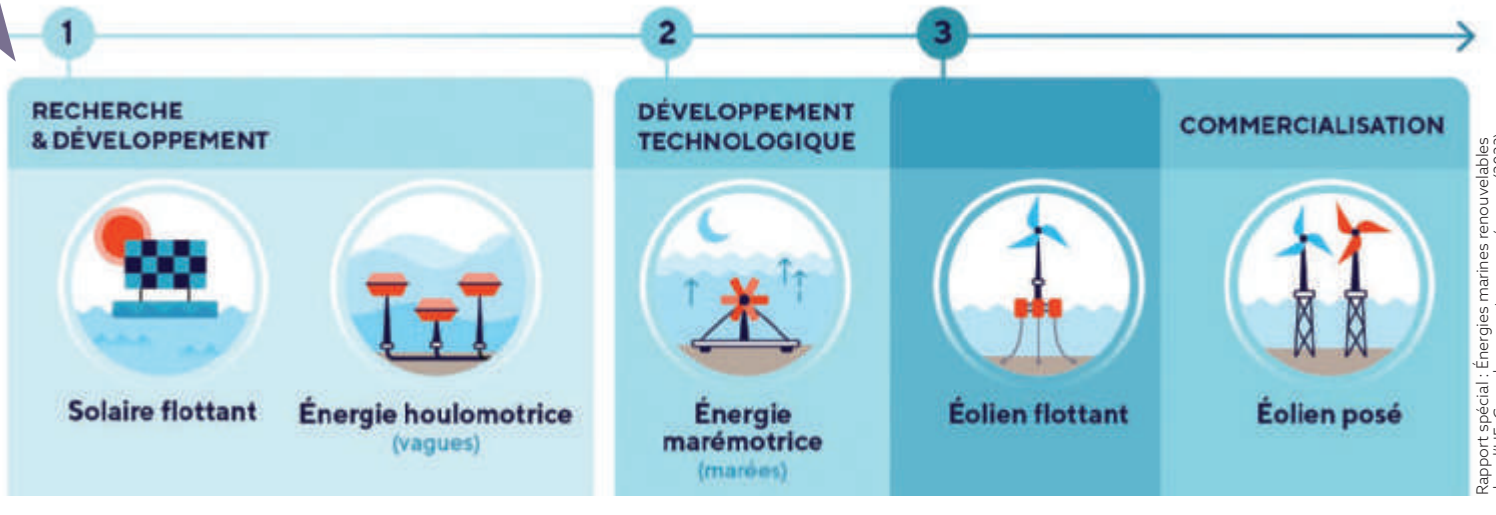

Rapport spécial : Énergies marines renouvelables dans l'UE, Cour des comptes européennes (2023)

TOUT SAVOIR POUR PARTICIPER AU DÉBAT

Définir la protection de l'environnement marin, évoquer les ressources de la mer et comment la partager entre le tourisme, la pêche, l'éolien en mer, voici des questions passionnantes qui seront abordées lors du débat public

Si, pendant cinq mois, toute l'équipe de la CNDP se déplacera sur le territoire à votre rencontre, vous pourrez également participer à ces concertations depuis chez vous grâce à une série d'outils en ligne. Ce droit de chacun à participer à « l'élaboration des décisions publiques ayant une incidence sur l'environnement » est inscrit dans la Constitution française. Ce débat, chacun peut s'en saisir, en évoquer les enjeux et les objectifs, pour un échange éclairé, ouvert et territorialisé. Articulées autour d'une série de rendez-vous baptisés « Parcours de la mer », ces rencontres avec les organisateurs du débat public en Nouvelle-Aquitaine comprennent une vingtaine de dates. Du bassin d'Arcachon à l'agglomération de Bordeaux, en passant par le bassin rochelais jusqu'au Pays basque ou au sud des Landes, en présence de scientifiques, vous pourrez ainsi devenir acteur de l'avenir de l'océan.

Source site experience-la-mer-en-debat.cndp.fr

Participer en ligne

Dès aujourd'hui et jusqu'au 26 avril 2024, vous pouvez vous informer en ligne sur les enjeux de ce débat public d'ampleur, ainsi que de participer directement en vous connectant depuis votre domicile. Pour l'occasion, plusieurs moyens numériques ont été développés. Ainsi, la plateforme participative vous permettra de débattre, mais aussi de déposer un avis ou encore de poser des questions directement aux responsables du débat, à l'État et RTE.

https://participer-la-mer-en-debat.cndp.fr/

Pour parfaire vos connaissances et entrer de manière ludique dans le débat, découvrez l'outil participatif « La mer en débat : faites l'expérience ! ». Une plateforme interactive pour vous permettre d'explorer les différents sujets, abordés plus en profondeur, avec notamment des quiz grâce auxquels vous deviendrez incollable sur les questions liées à l'océan. Alors, le niveau de la mer va-t-il monter de 2 mètres d'ici 2100 ? Quelle est la part des énergies renouvelables dans la production électrique ? Cliquez sur « La mer en débat » pour en savoir plus.

https://experience-la-mer-en-debat.cndp.fr/

Des événements en ligne sur les principales controverses et grandes questions du débat seront aussi proposés sur les réseaux sociaux, notamment sur la chaîne YouTube du débat public (youtube.com/@CNDP-debatpublic) avec des formats vidéo courts pour présenter tous les enjeux de l'avenir de l'océan et du littoral en Nouvelle-Aquitaine. Pour rester toujours connecté, vous pouvez également vous abonner aux newsletters - la transversale et par façade réseaux sociaux de La mer en débat, et ainsi recevoir toutes les actualités.

facebook.com/DebatMer/twitter.com/DebatMer linkedin.com/showcase/debat-mer/about/

Les cartes en débat

Après ces mois d'échanges nourris consacrés au débat, une première analyse de la parole du public aura lieu. C'est sous forme de cartes de scénarios d'aménagement de la mer qu'elle sera pour partie restituée. Pour plus de lisibilité, dans une approche didactique, des groupes d'étudiants dévoileront les premières synthèses à travers des représentations cartographiques. Dans la dernière ligne droite du débat, ces cartes de scénarios serviront donc de support, à retrouver en ligne mais aussi lors d'événements, et permettront ainsi au public, aux collectivités territoriales et à tous les acteurs de réagir et d'argumenter sur ces premiers enseignements, pour prendre le pouls des mesures à venir.

Et ensuite ?

Le compte rendu du débat sera publié fin juin 2024, pour restituer la parole du public, ses observations, ses propositions, fidèle aux différents échanges qui auront nourri ces cinq mois. Suite à cela, le gouvernement et RTE (le gestionnaire du Réseau de Transport Électrique) prendront trois mois pour faire le point, répondre aux propositions puis prendre leurs décisions.

Rejoignez les escales pour donner votre avis

▸ **www.debatpublic.fr/la-mer-en-debat/agenda**

INSCRIVEZ-VOUS !

« LA MER EN DÉBAT » FAÇADE NOUVELLE-AQUITAINE DE NOVEMBRE 2023 À AVRIL 2024

4 escales > bassin d'Arcachon/Agglomération de Bordeaux/Pays basque et sud des Landes/bassin rochelais. **Divers événements >** ateliers-débats, tables rondes, croisières scientifiques, ciné-débats, spectacles-débats, débats mobiles

ESCALE BASSIN D'ARCACHON

vendredi 8 et samedi 9 décembre 2023

- **8-12-2023, Arès, 18 h-22 h :** Atelier-débat et tables rondes sur l'avenir de l'Océan et les thématiques tourisme/qualité des milieux/conchyliculture.
- **9-12-2023, Arcachon, 14 h 30-17 h :** Croisière scientifique sur le bassin d'Arcachon, animée par l'association Terre & Océan.
- **9-12-2023, Andernos-les-Bains, 20 h 30 :** Ciné-débat à partir du documentaire « L'Océan vu du cœur ».

ESCALE BORDEAUX

6, 10, 12 et 13 janvier 2024

- **6-1-2024, Bordeaux, 10 h 30-17 h :** Croisière scientifique sur l'estuaire de la Gironde, animée par l'association Terre & Océan.
- **10-1-2024, Bègles :** Journée de débat mobile dans la galerie marchande du centre commercial de Rives d'Arcins.
- **12-1-2024, Bordeaux, 18 h-22 h :** Atelier-débat et tables rondes sur l'avenir de l'Océan et le recul du trait de côte, l'état écologique de l'estuaire et de l'Océan.
- **13-1-2024, Bordeaux, 20 h 30-22 h 30 :** Spectacle de théâtre participatif sur les usages de l'Océan avec la compagnie Côté Act.
- **20-1-2024, Bordeaux, 14 h-19 h :** Débat mobile lors de la Semaine de la science à Cap Sciences.

ESCALE PAYS BASQUE / SUD DES LANDES

21, 22, 23 février 2024

- **21-2-2024, lieu à déterminer :** Débat mobile au Pays basque/sud des Landes.
- **23-2-2024, Bayonne :** Atelier-débat et tables rondes sur l'avenir de l'Océan et les pêches, la biodiversité, la qualité des milieux, l'énergie en mer.
- **24-2-2024, Bayonne, 14 h 30-17 h :** Croisière scientifique sur l'estuaire de l'Adour, animée par l'association Terre & Océan.
- **24-2-2024, Biarritz, 20 h 30-22 h 30 :** Théâtre-débat sur l'avenir de l'Océan avec la compagnie de théâtre N'Ouzon Ke.

ESCALE LA ROCHELLE

6, 7, 8, 9 mars 2024

- **6-3-2024 et 7-3-2024, La Rochelle :** Journée de débat mobile, Le Gabut La Rochelle.
- **8-3-2024, La Rochelle, 18 h-22 h :** Atelier-débat et table ronde sur l'avenir de l'Océan et les loisirs, la conciliation des usages, l'éolien en mer.
- **9-3-2024, La Rochelle :** Balades scientifiques sur les îles animées par l'association Terre & Océan.
- **9-3-2024, La Rochelle, 20 h 30-22 h 30 :** Spectacle de théâtre participatif sur les usages de l'Océan avec la compagnie Côté Act.

DÉBATS MOBILES FAÇADE NOUVELLE-AQUITAINE (hors escales)

- **13-12-2023, Saint-Vivien-du-Médoc**
- **16-12-2023, Blaye**
- **17-1-2024, La Teste-de-Buch**
- **27-1-2024, Angoulême**
- **7-2-2024, Saint-Paul-lès-Dax**
- **9-2-2024, Mimizan**
- **28-2-2024, Rochefort**
- **2-3-2024, Royan**

▸ **https://experience-la-mer-en-debat.cndp.fr/?src=site**

DÉCOUVREZ NOTRE OUTIL NUMÉRIQUE "LA MER EN DÉBAT : FAITES L'EXPÉRIENCE !"

« LA MER EN 3D », LE 16 MARS 2024

> Rendez-vous est pris le 16 mars 2024 pour un grand événement, qui aura lieu à Bordeaux pour la façade Nouvelle-Aquitaine. Réalisé sur une journée, ce rassemblement multisite d'ampleur aura pour objectif d'approfondir les enjeux et principes d'aménagement de manière délibérative sur chaque façade. L'occasion d'identifier des convergences, mais aussi des divergences, pour mieux comparer les résultats selon la méthode du World Wide View utilisée lors de la COP21.

Le 6 avril aura lieu une journée « regards croisés » réunissant une partie des participants. L'occasion de poursuivre le travail amorcé ensemble, de confronter et hiérarchiser ces principes d'aménagement. pour cet événement, nous recherchons une centaine de volontaires sur la façade.

▸ **Plus d'informations sur : https://www.debatpublic.fr/la-mer-en-debat/les-differents-moyens-de-participer-en-bref-4674**

Pour vous inscrire :

970 KILOMÈTRES DE LITTORAL

1re
région de production ostréicole en Europe

18
millions de tonnes de marchandises traitées dans les ports de commerce

720
kilomètres de littoral (hors estuaires)

4 126
marins professionnels en activité

4
lycées maritimes et aquacoles dont 2 lycées professionnels maritimes

3
pôles universitaires en environnement marin et 2 stations côtières de l'Ifremer

66
aires marines protégées dont 2 parcs naturels marins

200 000
dauphins fréquentent le golfe de Gascogne en hiver

53 000
emplois maritimes et sur le littoral (emplois directs et indirects, incluant les activités de tourisme sur le littoral)

138
communes

523
navires de pêche professionnelle

113
points de surveillance de qualité des eaux

1 à 3
m de recul du trait de côte par an en Gironde et dans les Landes

91 %
des eaux de baignade d'excellente qualité

104
navires au patrimoine classé

670
kilomètres de sentier du littoral ouverts

1re
région pour le tourisme littoral

source Atlas DIRM 2022

PAYS DE LA LOIRE

NOUVELLE-AQUITAINE

OCCITANIE

ESPAGNE

La Rochelle

Île de Ré

Île d'Aix

Île d'Oléron

Parc naturel marin

1 parc éolien en phase d'attribution et un 2e programmé

Rochefort

la Charente

Projet aquacole

Royan

Estuaire de la Gironde

Estuaire de la Gironde : 75 km de long, 12 km de large à l'embouchure, 635 km²

Soulac-sur-Mer

Centrale nucléaire du Blayais

Lacanau

la Dordogne

BORDEAUX

la Garonne

Bassin d'Arcachon

Arcachon

Dune du Pilat

Parc naturel marin

GOLFE DE GASCOGNE

Zone militaire

Mimizan

Courant d'Huchet

Mont-de-Marsan

Dax

l'Adour

Réserve d'Orx

Gouf de Capbreton

Bayonne

Biarritz

Saint-Jean-de-Luz

Projet de ferme houlomotrice

Phares classés
Pêche au large
Pêche côtière
Trafic de commerce
Principales zones de marais
Extraction de granulats
Parc naturel marin
Réserve naturelle nationale

Carte CNDP

DÉBAT PUBLIC
LA MER EN DÉBAT
Nouvelle-Aquitaine

ORGANISÉ PAR
LA commission nationale du débat public
CNDP

Un cahier spécial édité par : La Commission nationale du débat public (CNDP) pour le débat public « La mer en débat ». **Directeur de publication :** Floran Augagneur, président du débat sur la mer.
Conception éditoriale : Éditions déléguées du Groupe Sud Ouest, 23, quai des Queyries, 33094 Bordeaux Cedex, tél. 05 35 31 31 31. **Direction :** Marie-Luce Ribot. **Fabrication :** Florence Girou. **Conception graphique :** Studio Agence.